

# Critères de sélection pour les ateliers du Congrès 2020

## 1. Conformité avec la thématique : « Agir pour l'avenir »

En 2020, l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario célèbre ses 110 ans d'histoire. Cet anniversaire est l'occasion de faire un retour sur les années passées, mais surtout de regarder les décennies à venir. Dans ce contexte, le thème « Agir pour l'avenir » s'est imposé. De plus, cette année est marquée également par la [mise à jour du Plan stratégique communautaire](#), qui guidera l'organisme à se fixer des objectifs pour les 10 ans à venir.

Au congrès, les participant.e.s seront invité.e.s à réfléchir lors des ateliers et des conférences plénières à l'avenir de la communauté francophone de l'Ontario et aux actions à prendre pour continuer à s'épanouir dans notre province. C'est dans cette optique que les propositions d'ateliers seront analysées.

## 2. Les ateliers doivent s'inscrire dans les besoins de formation du réseau

Les organismes franco-ontariens ont des besoins divers. Ils s'inscrivent dans les thématiques suivantes :

- Ressources humaines (relève, performance, engagement du personnel)
- Marketing (réseaux sociaux, achat de service, impact et pertinence de stratégie)
- Communications et relations publiques (presse, pertinence des communications)
- Programmes et services (plan d'affaires, monitoring de données)
- Financement (diversification des revenus, sociofinancement)
- Gouvernance (plan stratégique, rendement du CA et du DG)

## 3. Les ateliers seront en lien avec les thèmes récurrents du réseau

Les organismes franco-ontariens travaillent sur des thèmes rassembleurs, à savoir :

- Concertation
- Immigration
- Jeunesse-éducation
- Arts-Culture
- Santé-Sport
- Communication-Médias
- Employabilité

## 4. L'originalité des propositions

Le congrès étant un événement annuel, l'AFO cherche à proposer chaque année une programmation détonante et originale. Avec un thème sur le futur, les propositions seront analysées pour leurs idées futuristes.